e-media

SITE ROMAND
DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Fiche pédagogique

Prévenir le cyberharcèlement

Age des élèves concernés :
10 – 14 ans

Lien avec des objectifs du Plan d'études :
EN 23 **Utiliser des outils numériques pour réaliser des projets…**en respectant les règles d'usage et de sécurité
EN 31 **Analyser et évaluer des contenus médiatiques**…en développant un usage éthique d'internet
EN 33 **Exploiter des outils numériques pour collecter l'information, pour échanger et pour réaliser des projets**…en appliquant les règles d'usage et de sécurité

FG 22 **Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire… 1 2 3**
Prise de conscience des droits et devoirs de chacun.
FG 32

Durée estimée :
2 – 4 périodes

Matériel nécessaire :
Accès Internet
Fiches élèves (en annexe)

Mots clés :
Identité, empreinte, réputation, harcèlement, droits.

Illustration de la fiche extraite d'une campagne d'Action innocence : www.actioninnocence.org/media

Introduction

Avant de nous intéresser au cyberharcèlement, nous allons définir quelques bases en matière de sécurité électronique et présenter des conseils pour se protéger.

On entend dire parfois que nous n'aurions rien à cacher. Pourtant, personne n'a envie de voir publié ce qu'il consomme ou stocke sur ses appareils électroniques, ni que sa vie privée soit rendue publique. Dès lors, notre identité numérique ou notre e-réputation peut nous causer quelques tracas.

Nous allons également définir ce qu'est le harcèlement et comment il se manifeste.

Si l'action répétée d'une ou plusieurs personnes malveillantes, s'immisce sur la Toile ou les réseaux sociaux, tous les ingrédients sont réunis pour créer une situation de cyber-harcèlement.

Nous définirons également les différences entre l'une et l'autre forme de harcèlement et les ressources possibles ou imaginables.

Cette problématique bien actuelle est peu connue des parents d'élèves de nos classes. Ce n'est pas qu'ils ne s'en préoccupent pas, bien au contraire. Mais lorsqu'ils étaient eux-mêmes élèves, le harcèlement s'arrêtait à la porte de l'école, du stade, de la patinoire, de la piscine…

Aujourd'hui, le harcèlement, cette attaque sournoise et lâche, intervient dans l'intimité de la chambre des enfants, sur leur téléphone ou sur l'ordinateur. Il n'y a aucun répit, aucun rempart pour protéger les victimes de ces attaques iniques, parfois violentes. Il n'y plus aucune limite pour les agresseurs protégés par le groupe ou leur écran.

Le harcèlement est une problématique complexe en elle-même et pour laquelle les écoles sont souvent démunies. Quand elle rampe du côté obscur des réseaux sociaux, dans la vie privée des élèves, l'Ecole se retrouve vite hors-jeu. S'il n'y a hélas aucune solution miracle, les meilleures pistes de prévention vont dans le sens de l'amélioration du climat de classe, et le développement de compétences sociales.

Comme le laisse entendre la légende du colibri, chacun à son échelle peut agir pour éteindre cet incendie qui ravage de l'intérieur tant d'enfants et futurs adultes.

Objectifs

- Définir ses propres règles de sécurité concernant ses données personnelles et, au besoin, apprendre à les adapter.
- Identifier certains abus possibles.
- Identifier ses droits et ses devoirs moraux sur les réseaux et au quotidien.

Pistes pédagogiques

Pour débuter cette séquence, les enfants vont pouvoir compléter la Fiche 1 (en annexe) consacrée aux réseaux sociaux afin d'ouvrir le débat. Ils pourront ensuite réaliser les deux premiers exercices de la Fiche 2 (en annexe). L'enseignant·e procédera à une mise en commun.

Il/elle demandera ensuite aux enfants de classer ces informations dans deux colonnes (Fiche 3). Dès lors, les élèves auront à définir ce qu'ils considèrent comme du contenu sensible (qu'ils souhaitent conserver privé) et ce qu'ils trouvent anodin (qui peut être public). L'enseignant·e animera la discussion en exagérant éventuellement les dérives ou avantages de leurs clichés.

Les élèves finiront ensuite la Fiche 2. L'enseignant·e reprendra avec eux la distinction qu'ils font d'un contenu selon le public visé. Il sera intéressant de les sensibiliser au fait qu'un contenu public est accessible par tous, y compris ses enseignants, parents autant qu'amis. Un petit tour dans les paramètres de chaque application permet de se protéger un peu plus en restreignant certains accès ou publications. Cette information doit être discutée avec eux notamment concernant les applications qu'ils recommandent.

Cette première partie consacrée à la sécurité électronique pourra se conclure en visionnant ce reportage de la RTS et en ouvrant la discussion : https://www.rts.ch/play/tv/rts-decouverte/video/une-trace-qui-peut-faire-tache-zoom-sur-la-reputation-numerique?id=8477963.

Que nos informations circulent via les réseaux sociaux ou les plates-formes de jeux en ligne, la problématique est la même. Il est nécessaire de se montrer prudent et d'être conscient des abus possibles. La Fiche 4 (en annexe) permet d'aborder ce point, en ciblant plusieurs aspects et en laissant la possibilité de développer l'un ou l'autre.

En évoquant certaines de ces dérives, l'enseignant·e élargira le débat sur le harcèlement ou le cyberharcèlement, notamment concernant les contenus sensibles. Les élèves rédigeront ensuite une définition collective du harcèlement. Il sera utile de faire remarquer aux élèves que la différence entre une moquerie innocente et du harcèlement se marque par la répétition et la souffrance ressentie par la victime, https://blogs.rpn.ch/preventic/2016/07/08/harcelement/.

Il est difficile de savoir quand le harcèlement commence, car la souffrance est inhérente à chacune et chacun. Les élèves rempliront la Fiche 5 ou 6 (en annexe) afin de définir selon eux quelles situations représentent des cas de harcèlement et en quoi. La suite de la fiche permettra de faire la différence entre les cas de harcèlement et de cyber-harcèlement (certaines situations pouvant recouvrir les deux sphères).

La séquence se conclura par l'animation d'un débat par l'enseignant·e sur le rôle de chacun dans un cas de harcèlement. Quelles solutions envisagent les élèves ? Que peuvent-ils attendre de l'école, de la direction, des enseignants ? Qu'est-ce que l'école peut attendre d'eux ? De nombreuses ressources ou pistes existent pour prolonger cette problématique.

Nous vous en proposons quelques-unes ci-dessous :

Pour aller plus loin

Protéger sa réputation et ses données en ligne
https://www.jeunesetmedias.ch/fileadmin/user_upload/2_Chancen_und_Gefahren/Checklist_prot%C3%A9ger_ses_donn%C3%A9es_et_sa_r%C3%A9putation_en_ligne.pdf

https://www.jeunesetmedias.ch/themes/cyberharcelement-ridiculiser-et-demolir

Le site *Jeunes et medias* précise de manière claire et rapide de nombreux points pour se protéger en ligne. Il permet de s'informer au sens large, en ayant accès à des données statistiques et des conseils pertinents.

Protéger son identité sur les réseaux sociaux
https://www.ciao.ch/articles/proteger-son-identite-sur-les-reseaux-sociaux/
Cette adresse permet de se rendre compte des enjeux et des conditions qui permettent de maîtriser son identité numérique. De nombreux liens renvoient à d'autres articles notamment concernant les réseaux sociaux et leurs caractéristiques.

Supprimer une vidéo sur Internet
http://www.canalalpha.ch/actu/supprimer-une-video-du-net-est-parfois-un-casse-tete/?fbclid=IwAR2dmyXeqXefnacrLc-PcXoLP4v0l-Bb79uO7PoP8qxN8rl57j__1yaYgR4
La télévision locale Canal alpha s'est penchée sur cette délicate question suite à l'affaire des vidéos tournées par un pervers aux bains d'Yverdon. Même si une décision de justice implique l'effacement de ces contenus délictueux ou d'autres, la réalité est bien différente. Malheureusement, ce triste constat s'applique à tous les types d'agressions. L'une des solutions est de travailler avec des professionnels pour que ces contenus, s'ils sont liés à d'autres informations sensibles, soient noyés sous une masse d'autres documents et relégués beaucoup plus loin sur la liste des occurrences trouvées sur Google.

Action Innocence
https://www.actioninnocence.org/media/
Action Innocence intervient depuis plus de 15 ans dans les classes pour sensibiliser les jeunes aux dangers d'Internet et les avertir. Le site propose des informations pertinentes et met à disposition des animateurs pour les classes.

Les 9-16 ans et les risques du net
https://www.rts.ch/info/suisse/10454771-les-9-16-ans-toujours-plus-confrontes-aux-situations-a-risque-sur-le-web.html
Le reportage de la RTS souligne les dangers d'Internet mis en lumière par un sondage financé par la Confédération.

À Genève…
https://www.ge.ch/document/plan-actions-prevention-situations-harcelement-ecole

https://www.ge.ch/comment-agir-cas-harcelement-scolaire
Le canton de Genève a mis en place des actions de prévention et des conseils à l'attention des élèves, parents et enseignants.

La méthode Pikas
http://cpe.ac-dijon.fr/spip.php?article752
Le programme Kiva
https://etreparents.com/la-methode-finlandaise-kiva-contre-le-harcelement-scolaire/
La méthode systémique
https://www.youtube.com/watch?v=iMGLy-juSxw
Prévention suisse de la criminalité
https://www.skppsc.ch/fr/download/my-little-safebook-jeunes/
https://www.skppsc.ch/fr/mots-cle/que-fait-la-police-pour-les-victimes-de-cyberharcelement/

Fiche 1

Parmi les réseaux sociaux suivants, lesquels connais-tu ?

- □ Facebook
- □ Twitter
- □ Instagram
- □ Messenger
- □ Autres : . . . . . .
- □ WhatsApp
- □ Snapchat
- □ TikTok
- □ Yubo (Yellow)

Parmi les réseaux sociaux suivants, lesquels utilises-tu ?

- □ Facebook
- □ X (ex-Twitter)
- □ Instagram
- □ YouTube
- □ Autres : . . . . . .
- □ WhatsApp
- □ Snapchat
- □ TikTok
- □ Yubo (Yellow)

Parmi les réseaux sociaux suivants, lesquels recommanderais-tu et pourquoi ?

- □ Facebook
- □ Twitter
- □ Instagram
- □ YouTube
- □ Autres : . . . . . .
- □ WhatsApp
- □ Snapchat
- □ TikTok
- □ Yubo (Yellow)

Réseau social -	
+	. . . .
-	. . . . .

Réseau social -	
+	. . . .
-	. . . . .

Fiche 2

Essaie de répondre aux trois questions suivantes en imaginant à chaque fois un exemple.

a. **Parmi les informations ci-dessous, lesquelles serais-tu d'accord de voir publiées sur un réseau social comme *Facebook*, *Twitter* ou *Instagram ?***

- □ Ton nom
- □ Ton prénom
- □ Ton sexe (fille ou garçon)
- □ Ta photo
- □ Ton mot de passe
- □ Ton adresse électronique
- □ Ton adresse postale
- □ Ton numéro de téléphone
- □ Ton numéro de téléphone portable
- □ Une photo de toi à la plage
- □ Une photo de toi qui dort
- □ Une photo de ton animal de compagnie
- □ Une photo d'un challenge réalisé
- □ Le numéro de carte de crédit de tes parents

b. **Parmi les informations ci-dessous, lesquelles serais-tu d'accord de partager sur un réseau social comme *TikTok*, *WhatsApp, Snapchat ?***

- □ Ton nom
- □ Ton prénom
- □ Ton sexe (fille ou garçon)
- □ Ta photo
- □ Ton mot de passe
- □ Ton adresse électronique
- □ Ton adresse postale
- □ Ton numéro de téléphone
- □ Ton numéro de téléphone portable
- □ Une photo de toi à la plage
- □ Une photo de toi qui dort
- □ Une photo de ton animal de compagnie
- □ Une photo d'un challenge réalisé
- □ Le numéro de carte de crédit de tes parents

c. **Parmi les informations ci-dessous, lesquelles serais-tu d'accord de partager avec la direction de ton école, tes enseignants ou ton futur employeur ?**

- □ Ton nom
- □ Ton prénom
- □ Ton sexe (fille ou garçon)
- □ Ta photo
- □ Ton mot de passe
- □ Ton adresse électronique
- □ Ton adresse postale
- □ Ton numéro de téléphone
- □ Ton numéro de téléphone portable
- □ Une photo de toi à la plage
- □ Une photo de toi qui dort
- □ Une photo de ton animal de compagnie
- □ Une photo d'un challenge réalisé
- □ Le numéro de carte de crédit de tes parents

Fiche 3

Découpe ces étiquettes et colle-les ensuite dans la colonne que tu estimes la plus adaptée.

Ton nom	Ton numéro de téléphone
Ton prénom	Ton numéro de téléphone portable
Ton sexe (fille ou garçon)	Une photo de toi à la plage
Ta photo	Une photo de toi qui dort
Ton mot de passe	Une photo de ton animal de compagnie
Ton adresse électronique	Une photo d'un challenge réalisé
Ton adresse postale	Le numéro de carte de crédit de tes parents

---

Contenu sensible (à garder privé)	**Contenu public (publiable librement)**

Fiche 4

A propos des réseaux sociaux, indique les affirmations que tu considères comme correctes.

□	**Les administrateurs vérifient tout ce qui est publié et filtrent le contenu en simultané.**
□	Les utilisateurs lisent attentivement les conditions générales (CG) avant de les accepter en créant leur compte.
□	**Les réseaux sociaux offrent leurs services gratuitement.**
□	Peu importe l'utilisateur, les publicités sont les mêmes pour chacune et chacun.
□	**Si je publie un contenu par erreur, je peux l'effacer facilement.**
□	Si quelqu'un publie un contenu qui me concerne, je peux l'effacer facilement.
□	**Les photos gênantes ou indélicates sont automatiquement effacées.**
□	Les insultes sont automatiquement effacées.
□	**Quand un contenu est signalé à l'administrateur, il disparaît à jamais.**
□	Quand je partage une vidéo ou une photo privée, seule la personne que je choisis peut la voir.
□	**Le contenu de mes publications n'intéresse personne.**
□	Le contenu des sites que je visite n'intéresse personne.
□	**Ce que je consulte sur mes écrans est personnel et personne n'y a accès.**
□	Si je reçois un contenu choquant, je peux l'effacer de mon esprit.
□	**Certaines assurances nous protègent de tous ces dangers.**
□	Les filtres parentaux sont une protection parfaite contre ces dangers.
□	**Faire connaissance avec d'autres joueurs de jeux en ligne, c'est le meilleur moyen de rencontrer des amis en réel sans danger.**
□	Dans ma chambre, je suis à l'abri de tous les dangers numériques.
□	**Mes enseignants et mes parents savent parfaitement se protéger de ces dangers.**
□	Mes ami-e-s connaissent toutes les astuces pour se protéger et faire ce qu'ils veulent.

Que penses-tu de toutes ces affirmations ?

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Quels constats tires-tu de la mise en commun ?

. . . . . .

. . . . . .

Fiche 4 – proposition de correction

□	**Faux** (pas en direct et pas automatiquement)
□	Faux (la plupart ne lisent pas car elles sont bien trop longues)
□	**Faux (le prix à payer est nos informations)**
□	Faux (selon nos informations, les produits proposés sont ciblés)
□	**Faux (toute publication laisse une trace sur un serveur et des copies ont pu être faites par d'autres utilisateurs)**
□	Faux (on peut signaler un contenu gênant par contre l'action n'est pas automatique ni instantanée et ne protège pas de la problématique du dessus)
□	**Faux (une fois signalées, elles seront retirées ce qui ne veut en aucun cas dire effacées définitivement)**
□	Faux (une fois signalées si elles le sont, elles seront retirées… et pas effacées)
□	**Faux (il sera retiré pour autant que l'administrateur le veuille)**
□	Faux (sans sombrer dans le piratage, il est nécessaire de sensibiliser les élèves au fait que rien n'empêchera un « ami » ou un « petit ami » à partager des contenus reçus à titre privé notamment pour faire mal après une rupture par exemple)
□	**Faux (la plupart des employeurs en Suisse consultent les réseaux sociaux avant d'engager un apprenti ou un salarié)**
□	Faux (ce sont des informations qui valent de l'or pour les commerçants en ligne)
□	**Faux (des trackers noyés dans les cookies ou les moteurs de recherche sont là pour pister les internautes et encore mieux cibler leurs habitudes de consommation de contenus et donc d'achats)**
□	Faux (les jeunes sont soumis à des contenus choquants qui peuvent heurter leur sensibilité et c'est important qu'ils puissent en parler avec une personne de confiance)
□	**Faux (certaines assurances évoquent des couvertures ou des conseils pour se défendre en limitant les dégâts sans pour autant offrir une protection contre une attaque)**
□	Faux (c'est une protection efficace qui n'est pas parfaite)
□	**Faux (personne ne sait qui est derrière son ordinateur, sa console ou son écran, c'est pourquoi il ne faut jamais accepter de rendez-vous hors des lieux publics ou seul)**
□	Faux (dès qu'il y a écran, il y a un risque)
□	**Faux (la perfection en ce domaine est impossible car les pirates auront toujours un temps d'avance et parents comme enseignants n'avaient pour la plupart pas d'accès à un réseau social à leur époque)**
□	Faux (certains le prétendront, mais hélas, à moins de travailler dans la sécurité informatique ou d'utiliser des programmes moins populaires et plus sécurisé, la réalité est différente)

Fiche 5

Indique pour chaque proposition s'il s'agit selon toi d'un cas de harcèlement ou non.

Situations	Harcèlement ?	H – C- HC
Paul doit nettoyer les tableaux après les cours de math tous les mardis.		
Matthieu a été filmé à la piscine quand il a perdu son maillot de bain en sautant du plongeoir. Depuis une semaine, une vidéo s'échange dans ses groupes d'amis et tous rigolent volontiers de la situation.		
Jean a perdu deux dents et ses incisives ressortent beaucoup. Les autres enfants l'appellent depuis *Jeannot lapin*.		
Depuis 6 mois, Luc retrouve après chaque entraînement de foot ses habits trempés sous la douche du vestiaire.		
Paola aimerait être influenceuse et a créé sa chaîne YouTube. Depuis un mois, des élèves de l'école postent des commentaires méchants et humiliants sur son compte pour chacune de ses vidéos.		
Maeva a été filmée par son frère quand elle dormait. Il a partagé la vidéo à ses copains car elle ronfle et fait de drôles de bruits.		
Lolita a envoyé une photo sexy d'elle à son petit ami. Celui-ci l'a partagé à ses amis. Depuis, Lolita est insultée par des inconnus à l'école, ses amies se moquent d'elles et des messages méchants sont écrits sur les murs des toilettes de l'école. Elle reçoit également des messages d'inconnus sur son téléphone.		
Lucie est ignorée par les autres élèves de la classe. Personne ne joue avec elle à la récréation et personne ne veut travailler avec pour les exposés. Lucie ne veut plus aller à l'école.		

Indique dans la dernière colonne s'il s'agit d'un cas de harcèlement (H) ou de cyberharcèlement (C) ou si les deux se rencontrent dans la situation (HC).

Fiche 5 : proposition de correction

Situations	Y a –t-il répétition ?	Y a-t-il souffrance ?	Y a-t-il une action qui se poursuit sur les écrans ?
Paul doit nettoyer les tableaux après les cours de math tous les mardis.	**Oui**	**Peut-être**	**Non**
Matthieu a été filmé à la piscine quand il a perdu son maillot de bain en sautant du plongeoir. Depuis une semaine, une vidéo s'échange dans ses groupes d'amis et tous rigolent volontiers de la situation.	**Non**	**Peut-être**	**Oui**
Jean a perdu deux dents et ses incisives ressortent beaucoup. Tous les jours, depuis un mois, les autres enfants l'appellent *Jeannot lapin*.	**Oui**	**Peut-être**	**Non**
Depuis 6 mois, Luc retrouve après chaque entraînement de foot ses habits trempés sous la douche du vestiaire.	**Oui**	**Oui**	**Non**
Paola aimerait être influenceuse et a créé sa chaîne YouTube. Depuis un mois, des élèves de l'école postent des commentaires méchants et humiliants sur son compte pour chacune de ses vidéos.	**Oui**	**Oui**	**Oui**
Maeva a été filmée par son frère quand elle dormait. Il a partagé la vidéo à ses copains car elle ronfle et fait de drôles de bruits.	**Non**	**Oui**	**Oui**
Lolita a envoyé une photo sexy d'elle à son petit ami. Celui-ci l'a partagé à ses amis. Depuis, Lolita est insultée par des inconnus à l'école, ses amies se moquent d'elles et des messages méchants sont écrits sur les murs des toilettes de l'école. Elle reçoit également des messages d'inconnus sur son téléphone.	**Oui**	**Oui**	**Oui**
Lucie est ignorée par les autres élèves de la classe. Personne ne joue avec elle à la récréation et personne ne veut travailler avec pour les exposés. Lucie ne veut plus aller à l'école.	**Oui**	**Oui**	**Non**

Si la réponse est *Oui* aux deux premières questions, nous pourrons parler de harcèlement. Si les trois réponses sont positives, nous pourrons parler de cyberharcèlement. Même si certaines situations ne sont pas répétitives, elles peuvent le devenir et demandent une certaine prudence.